



Jean-Pierre
DERMIT

Sophie
NASICA



Mélissa FARINELLI
Remplacante



Matthieu GILLI
Remplaçant

Chers Antibois, Chers Biotois,

Respectivement **Maire de Biot, Vice-président de la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis délégué aux Risques Naturels, et Conseillère Municipale dans la majorité antiboise, Vice-présidente de la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis déléguée à l'Habitat et au Logement**, nous sommes des **élus de terrain**, œuvrant au quotidien, au plus près des intérêts des Antibois et des Biotois.

Nos deux carrières professionnelles sont complémentaires, l'un ingénieur, fait tout son parcours au sein d'un groupe mondial spécialisé dans la conformité et la certification au cœur de la technopole Sophia Antipolis tandis que l'autre, directrice d'EHPAD à Biot, exerce son métier avec passion auprès des personnes âgées.

Nous sommes aussi **des élus engagés sur nos communes respectives depuis de nombreuses années**. Forts de cette expérience, notre candidature aux élections départementales bénéficie également du **véritable soutien du Député Éric Pauget**, leader historique de ce canton depuis 20 ans et de **Jean Leonetti, Maire d'Antibes Juan-les-Pins et Président de la CASA**.

Notre engagement et notre connaissance du territoire, nous conduisent aujourd'hui à **poursuivre notre action pour Antibes et Biot** en nous portant **candidats aux élections départementales des 20 et 27 juin 2021**, pour le **canton Antibes 3**. Conscients que l'avenir de notre département réside dans sa jeunesse, nous avons souhaité compléter notre équipe avec Matthieu Gilli,

adjoint au Maire d'Antibes - Juan-les-Pins, délégué à la Vie Sportive et Mélissa Farinelli, conseillère municipale à Biot, déléguée au Développement Économique et à la Mémoire Nationale.

Représenter Antibes et Biot auprès du Département des Alpes-Maritimes nous permettrait d'offrir à nos deux communes une **gouvernance plus affirmée** dans la **coordination des projets transversaux** grâce notamment à un **positionnement politique en accord avec la majorité actuelle du département** et à l'**optimisation des circuits de décisions**.

Notre maîtrise des dossiers afférents aux communes d'Antibes et Biot tant en termes d'aménagement, de sécurisation que sur le domaine social, des collèges, du handicap, du sport ou encore de l'environnement, nous donnera la possibilité de **servir encore davantage les projets de nos villes dans l'intérêt de nos concitoyens** en portant haut et fort notre slogan
« Mon département pour servir ma ville ! ».

Jean-Pierre DERMIT

Maire de Biot
Vice-président de la CASA
délégué aux Risques Naturels
Vice-président d'UNIVALOM

Sophie NASICA

Conseillère Municipale
d'Antibes-Juan-les-Pins
Vice-présidente de la CASA
déléguée à l'Habitat et au
Logement



Le Conseil Départemental des Alpes-Maritimes est un acteur essentiel pour l'amélioration de votre quotidien. Il exerce principalement ses compétences dans les domaines suivants : **action sociale, infrastructures, gestion des collèges, aide aux communes, sapeurs-pompiers, environnement ...**

De nombreux projets sont déjà lancés en matière de transition environnementale, numérique et énergétique : nous les accompagnerons.

Nous agissons pour notre territoire sur l'ensemble de ces compétences que nous savons véritablement complémentaires au fonctionnement de nos communes et de notre intercommunalité et porterons 25 engagements concrets pour notre canton Antibes 3.

ÉDUCATION, COLLÈGES :

1. **Garantir une alimentation saine**, à base de **produits locaux** dans les **restaurants collectifs des collèges** en **facilitant les circuits courts** aux agriculteurs du territoire.
2. **Sensibiliser et former les collégiens à l'intelligence artificielle** via le projet Arc en Ciel lancé par la Maison de l'Intelligence Artificielle à Biot - Sophia Antipolis.
3. Entreprendre des **travaux de rénovation et de réaménagement du collège de la Fontonne** notamment pour **limiter la dégradation du bâtiment par les effets marins**.
4. **Reconfigurer l'espace Vie Scolaire, CDI et la salle de réunion** pour permettre la **création d'un pôle santé et social** ainsi qu'un **espace dédié aux professeurs**, au **collège de l'Eganaude**.
5. Encourager le **dispositif Copains Bienveillants** dans les **collèges Bertone, La Fontonne et l'Eganaude** pour **lutter contre le harcèlement scolaire**.

ENVIRONNEMENT, CADRE DE VIE :

6. **Créer une ferme expérimentale à Biot**, en partenariat avec l'INRAE, le lycée horticole d'Antibes et de la Maison de l'Intelligence Artificielle qui permettra de soutenir les innovations et la formation dans le domaine agricole.
7. **Favoriser la biodiversité et l'apiculture pédagogique** en installant des **ruches cheminées dans les collèges Bertone, La Fontonne et l'Eganaude**.
8. Porter une **charte d'engagement vers le zéro pesticide** pour fédérer les professionnels du paysage et du monde agricole et horticole.
9. Participer à la **création d'une coulée verte pour relier le parc départemental de la Brague à la mer**.
10. **Sécuriser et développer les sentiers pédestres** du parc départemental de la Brague pour **faire découvrir notre patrimoine naturel et historique**.

DÉPLACEMENTS, VOIRIE, RISQUES NATURELS :

11. **Remplacer le pont Brejnev vulnérable aux crues de la Brague** avec une **mise en sécurité des piétons et des cyclistes**.
12. **Remplacer les buses défectueuses construites sous les routes départementales** pour **lutter contre le risque inondation**.
13. **Favoriser les déplacements doux** le long de la Brague et sur la technopole Sophia Antipolis.

14. **Matérialiser les bordures des pistes cyclables** à l'aide de revêtements réfléchissants pour **sécuriser les espaces de circulation**.

ÉCONOMIE, EMPLOI :

15. **Créer un espace public consacré à l'Intelligence Artificielle** et ses applications à Biot-Sophia Antipolis, pour permettre à chacun de se saisir d'une technologie qui redessine les contours du futur.
16. **Créer un guichet unique départemental pour encourager l'emploi local** dans la **rénovation énergétique** des biens des particuliers et des entreprises.
17. **Faciliter le retour à l'emploi des allocataires du RSA** en **mettant en place des formations dans les secteurs qui recrutent** (aide à la personne, services à domicile), à travers les contrats aidés et l'aide à la garde d'enfants de moins de 3 ans.

LOGEMENT, SOLIDARITÉ, SOCIAL :

18. Encourager le **renouvellement du schéma départemental en faveur des personnes en situation de handicap**.
19. Renforcer la politique de **contrôle contre la fraude aux allocations sociales**.
20. **Accompagner les seniors dans l'adaptation de leur logement** pour un **maintien à domicile durable** face au défi du vieillissement.
21. **Soutenir la rénovation des logements vacants ou insalubres** pour **limiter la densification urbaine**.

PATRIMOINE, CULTURE, SPORT :

22. Développer le **plan de soutien aux associations et propriétaires privés** pour la **préservation et la mise en valeur du patrimoine historique**.
23. **Accompagner la ville d'Antibes dans la création d'une salle polyvalente** à destination des associations **en rénovant le bâtiment de l'ancienne criée florale à la Fontonne**.
24. **Renforcer les actions favorisant l'accès à la culture pour tous et le rayonnement culturel azuréen**.
25. **Accompagner les actions des clubs sportifs** qui concourent au dynamisme du mouvement sportif azuréen.